



Randonnée urbaine et paiements sans argent

18.01.2019, Episode 69

Balades

Bonjour à tous et bienvenue sur mon podcast « Balades ». J'espère que vous avez passé d'agréables fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2019.

Vous vous rappelez peut-être ma précédente émission à propos des fêtes de Noël. Il s'agissait d'arbre de Noël et que cette fois-ci, c'était ma fille qui devait le choisir toute seule. Eh bien, je dois dire qu'elle a fait un bon boulot. Notre sapin était très beau : bien droit, touffu [1], facile à décorer. Mais, chut ! [2], il ne faut pas lui dire que son arbre était parfait sinon j'aurais droit aux remarques triomphantes du style : « Tu vois, maman, je te l'avais bien dit que j'avais l'œil pour trouver un bel arbre. Pas comme le vôtre. » Enfin, l'arbre a fini en magnifique feu de bois dans la cheminée, comme ses prédécesseurs [3].

Nous sommes le 18 janvier, et pour cette première émission de l'année, nous allons jeter un coup d'œil sur les activités sportives pour digérer les petits excès de nos repas de fêtes. Pour mon deuxième thème, je vous parlerai de quelque chose de complètement différent : le paiement par carte bleue [4].

C'est tous les ans la même histoire. Après les festivités de décembre – qui sont immanquablement [5] accompagnées d'apéritifs bien arrosés [6] et de repas copieux – on se retrouve en janvier avec le résultat de ces excès sur la balance [7]. Que faire ? En ce moment, les journaux et magazines regorgent [8] d'articles sur le thème. Outre les éternels régimes, il y a bien sûr aussi les conseils sur le choix de la bonne activité sportive. Entre la course à pied, le vélo ou la natation [9], il faut choisir. Le problème avec ces disciplines est à mon avis qu'elles ne conviennent pas vraiment à l'hiver. Faire du vélo sur des routes enneigées n'est pas sans risque. Sans parler du froid qu'il peut faire à pédaler à grande vitesse. Même avec un bon équipement, les pieds et les doigts se transforment en glaçons [10] à un moment donné. Croyez-moi, j'en ai fait l'expérience.

Pour sortir de l'ordinaire, je vous propose une activité qui peut paraître inattendue mais qui depuis quelques années compte de plus en plus d'adeptes. Il s'agit de la randonnée urbaine [11], parfois on l'appelle aussi randonnée métropolitaine [12]. Oui, vous avez bien compris. Ce type de marche à pied ne se fait pas à la montagne ou à la campagne, mais en ville. Ne confondez [13] surtout pas la randonnée urbaine avec une simple balade en ville ou la visite d'une métropole. Les randonnées métropolitaines sont des itinéraires balisés [14] tels les sentiers de randonnée classiques. Vous connaissez, peut-être, les GR en France. Ce sont les sentiers de grande randonnée pédestre [15] qui permettent aux marcheurs d'effectuer des randonnées de plusieurs jours, voire [16] de plusieurs semaines. En ce moment, il existe deux randonnées métropolitaines en France : il y a le GR2013 qui mène les marcheurs dans et autour de Marseille sur un itinéraire en forme de huit. Ce circuit d'environ 360 km qui traverse 38 communes, a été inauguré en 2013 à l'occasion du titre de Capitale européenne de la culture. Les concepteurs de ce chemin ont voulu faire un musée en plein air [17] qui montre tous les aspects de la région, même ceux qui ne font pas nécessairement partie des clichés [18] que l'on peut retrouver sur les cartes postales. Si ce chemin vous paraît trop long, alors vous pouvez toujours suivre le GR2024. Ce sentier forme une boucle [19] de 50 km qui suit plus ou moins le boulevard périphérique de Paris. Les marcheurs débutent à la Géode, traversent des jardins publics et passent près de centres sportifs ou de certains sites de Jeux olympiques de 1900 ou 1924. Le choix de ces sites peut vous paraître bizarre, mais le GR2024 a été inauguré pour soutenir la candidature de Paris pour les Jeux olympiques de 2024. Même si vous ne vous intéressez pas aux Jeux olympiques, cet itinéraire est intéressant. En effet, il connecte les sept autres sentiers qui passent ou terminent à Paris.

L'avantage de la randonnée urbaine, c'est qu'on peut la pratiquer même si le temps n'est pas idéal. À la montagne, faire de la randonnée par mauvais temps peut être dangereux. Ce n'est pas le cas ici. En plus, un arrêt de bus ou une station de métro n'est jamais très loin si vous êtes fatigués. En Suisse aussi, vous trouvez des randonnées urbaines : Genève et Nyon proposent de petits circuits d'à peine 7 km. Idéal pour les débutants, non ?

Allez, à vos chaussures !

Comme partout ailleurs, les cartes de crédit et autres moyens de paiement en ligne font de plus en plus de concurrence au paiement en espèces [20]. Et avec la possibilité de régler ses achats avec son portable, l'utilisation des billets de banque et des pièces de monnaie diminue d'année en année. Dans les pays scandinaves de plus en plus de commerces n'acceptent même plus le paiement en espèces. Moi, je trouve cette solution très pratique et rapide. Mais certains ne voient pas cette évolution avec plaisir. Ainsi, les serveurs dans les restaurants craignent pour leurs pourboires [21], tout comme les institutions qui vivent de dons [22]. Fini, les quelques pièces de monnaie laissées sur la table avant de quitter un café.



Au lieu de se plaindre, certaines institutions ont décidé de réagir. Ainsi, quelques sites du patrimoine français ont été équipés de systèmes électroniques où l'on peut effectuer un don avec sa carte de crédit ou son portable. C'est le cas pour le Château de Fontainebleau au sud de Paris ou sur les remparts de Carcassonne dans le sud de la France. L'église a réagi, elle aussi. Afin d'augmenter le montant des dons, le diocèse [23] de Paris teste des paniers de quête [24] électroniques sans contact. Les croyants n'ont plus qu'à passer leur carte bleue sur l'écran du panier connecté après avoir choisi le montant de leur don. Apparemment, c'est un vrai succès et ce nouveau type de panier apparaîtra dans d'autres églises de Paris.

Et vous, que pensez-vous de cette évolution ? Préférez-vous payer vos achats en espèces ou avec votre carte bleue ?

Et voilà, c'était la première émission de l'année. J'espère vous retrouver tous dans 15 jours, le 1er février. Nous allons alors répondre à la question : d'où viennent les bébés ?

D'ici là, n'oubliez pas de travailler votre lexique grâce à la fonction vocabulaire de notre application. Et rejoignez-moi sur Instagram. Je vous fais la bise et vous dis à bientôt pour une nouvelle balade !

Glossar: Balades

[1] **touffu(e)**: dense, avec beaucoup de branches

[2] **chut!**: Silence !

[3] **le prédécesseur**: personne qui occupé le même fonction avant un autre

[4] **la carte bleue**: carte de crédit

[5] **immanquablement**: certainement, sans manquer

[6] **bien arrosé(e)**: avec beaucoup d'alcool

[7] **la balance**: appareil qui sert à mesurer un poids

[8] **regorger**: être plein

[9] **la natation**: sport qui se pratique dans l'eau, fait de nager

[10] **le glaçon**: morceau de glace

[11] **urbain(e)**: qui appartient à la ville

[12] **métropolitain(e)**: qui appartient à la métropole

[13] **confondre**: mélanger, mêler

[14] **balisé(e)**: signalé

[15] **pédestre**: à pied

[16] **voire**: même, aussi

[17] **en plein air**: à l'extérieur

[18] **le cliché**: la photo

[19] **la boucle**: le circu

[20] **en espèces**: en argent, en liquide

[21] **le pourboire**: somme payée en supplément pour un service

[22] **le don**: action de donner, par exemple de l'argent

[23] **le diocèse**: district religieux à la tête duquel se trouve un évêque

[24] **la quête**: collecte d'argent